



**PROCÈS-VERBAL
DU 20 AVRIL 2018**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Présences et quorum

PRÉSENTS

Conseillers

- : M. Bruno Roy**
- : M. Gérard Desjardins**
- : M. André Blouin**
- : M. Rodrigue Ouellet**
- : M. Denis Blanchette**
- : M. Gervais Parent**

Josette Bouillon, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

Il est **19h00**, la séance extraordinaire débute sous la présidence de monsieur Jean-Pierre Bélanger, maire

Convocation et objet

La présente séance a été convoquée par la directrice générale, par avis spécial dûment donné à chacun des membres du conseil pour traiter du sujet suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1. Engagement des pompiers volontaires**
- 2. Période de questions**
- 3. Levée de la séance**

1. ENGAGEMENT DES POMPIERS VOLONTAIRES

Dépôt d'une lettre de MM. Steeve Michaud et Réjean Blanchette à l'effet qu'ils désirent reprendre le poste de pompier volontaire pour la municipalité.

18-80 Il est proposé par monsieur Bruno Roy,

appuyé par monsieur André Blouin
et résolu unanimement :

QUE MM. Réjean Blanchette et Steeve Michaud soient embauchés par la municipalité de Saint-Charles-Garnier à titre de pompier volontaire, en date du 20 avril 2018.

QU'ils comptent parmi le service incendie de Les Hauteurs et de Saint-Charles-Garnier.

QUE la rémunération est établie selon la grille des salaires 2018 de la municipalité de Saint-Charles-Garnier.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. LEVÉE DE LA SÉANCE

18-81 Il est proposé par monsieur Gérard Desjardins, appuyé par monsieur André Blouin et résolu unanimement de lever la séance à 20h20

Je, Jean-Pierre Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....
Jean-Pierre BÉLANGER, maire

.....
Josette BOUILLON, DG et sec.-trés.

Note : Sous réserve de l'approbation du procès-verbal lors d'une séance subséquente.